



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2006

Acquisition Chatelier - rue du Huit Mai 1945

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2006

Président :

Françoise BILLY

Présents :

Adjoints :

Gérard NEBAS, Gilles FRAPPIER, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe CHALLET, Paul SAMOYAU, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE, Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT, Geneviève RIZZI.

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Valérie UZANU, Isabelle RONDEAU, Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Madeleine CHAIGNEAU, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick TARDY, Marie-Edith BERNARD, Alain GARCIA, Dominique GUIBERT, Marc THEBAULT, Elisabeth BEAUVAIS, Claudie LAROCHE.

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Françoise BILLY ;
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU ;
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Yannick TARDY ;
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE ;
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Marc THEBAULT ;
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS ;

Excusés :

Conseillers :

Joël RENOUX, Stéphane TRONEL, Karen NALEM, Catherine DEGUERCY, Françoise HALAT, Michelle LE FRIANT, Christabelle CHOLLET.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2006

DELIBERATION D20060482

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

Acquisition Chatelier - rue du Huit Mai 1945

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le souci de maîtrise du cœur d'îlot du centre bourg de Saint Liguair, à proximité de la Salle des Fêtes, et en continuité des terrains lui appartenant, la Ville se propose d'acquérir une partie de terrain cadastrée section DZ n°158 pour une surface de 2 601m² appartenant à Monsieur William CHATELIER, demeurant à Coulon, 45, rue du Grand Coin.

Cette acquisition aurait lieu moyennant le prix de 46 818 € soit 18€/m², conforme à l'avis du Domaine.

Les terrains ainsi délimités sont destinés à conjuguer l'implantation de cinq logements sociaux prévus initialement, et la réservation d'un espace pour création ultérieure, sur partie, d'un espace vert, respectant ainsi le souhait des habitants du quartier de conserver un aspect paysager à ce lieu.

Le plan d'aménagement d'ensemble sera élaboré en concertation avec ces derniers.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'acquisition ci-dessus mentionnée qui a fait l'objet d'un accord avec le vendeur ;
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville de Niort.

Les crédits nécessaires au paiement de cette acquisition seront imputés au budget principal au chapitre 21-8241-2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER